cerif

NOTE D'ANALYSE

L'avancée des Frères musulmans aux États-Unis

Ce que mesure le répertoire du CAIR,
et ce qu'il ne mesure pas.



Conférence de presse de CAIR-Floride. Photo D.R.

Élaboré avec l'assistance de l'IA, sous la direction scientifique et la validation de

Dr. Florence Bergeaud-Blackler

Anthropologue, Chargée de recherche au CNRS (HDR)
Présidente-fondatrice du CERIF

Ses travaux portent depuis trente ans sur le frérisme et l'islam politique en Europe. Auteure du *Frérisme et ses réseaux* (Odile Jacob, 2023).

SOURCE ANALYSÉE

2026 Directory of Elected Muslim Officials

CAIR & CAIR Action
Communiqué du 20 août 2026

Décompte annoncé de 255 élus musulmans dans 26 États, établi à partir de recherches, d'informations publiques, des sections locales du CAIR et de signalements communautaires. Le répertoire complet n'est accessible que sur inscription.

L'avancée des Frères musulmans aux États-Unis

Le répertoire 2026 du CAIR recense des élus par confession. Ce qu'il documente, c'est moins ses troupes que la stratégie du CAIR lui-même : constituer « l'élu musulman » en catégorie politique et s'en faire le recenseur, le porte-parole et le formateur.

Briefing CERIF : Note d'analyse

Objet : le répertoire 2026 des élus musulmans publié par le **CAIR** et sa branche politique **CAIR Action** (255 élus dans 26 États), et ce qu'il révèle de la stratégie du **CAIR**

Source analysée : CAIR / **CAIR Action**, « Record-Breaking: CAIR, CAIR Action Identify 255 Muslim Elected Officials in New 2026 Directory », communiqué du 20 août 2026

Élaboré avec l'assistance de l'IA, sous la direction scientifique et la validation de : Dr. Florence Bergeaud-Blackler (CNRS / CERIF), novembre 2026

DIFFUSION ET CITATION

Ces informations sont produites et diffusées gratuitement par le CERIF. Toute reprise, même partielle, doit citer le document et renvoyer à son adresse : https://cerif.eu/documents/cair-255-elus-musulmans/cair-255-elus-musulmans.pdf. © CERIF 2026 - Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme. Tous droits réservés.

RÉFÉRENCE À CITER

Bergeaud-Blackler Florence (dir.), « L'avancée des Frères musulmans aux États-Unis », CERIF, 2026. https://cerif.eu/documents/cair-255-elus-musulmans/cair-255-elus-musulmans.pdf

ÉTATS-UNIS | CAIR / CAIR ACTION | FRÈRES MUSULMANS | TAMKÎN

Les données

Le 20 août 2026, le **CAIR** (Council on American-Islamic Relations) et sa branche politique **CAIR Action** ont publié leur répertoire 2026 des élus musulmans : 255 élus dans 26 États, soit 24 États sans élu identifié. Le répertoire complet n'est accessible que sur inscription.

RÉPARTITION DES 255 ÉLUS PAR TYPE DE MANDAT (COMMUNIQUÉ DU 20 AOÛT 2026)

MANDAT	NOMBRE	PART
Conseils locaux (*council members*)	98	38,4 %
Éducation (*school boards*, etc.)	63	24,7 %
Représentants d'État	32	12,5 %
Juges élus	18	7,1 %
Autres mandats (police, municipal, transports)	15	5,9 %
Sénateurs d'État	14	5,5 %
Maires	11	4,3 %
Chambre des représentants (Congrès)	4	1,6 %
Total	**255**	**100 %**

Deux élus sur trois (161 sur 255, soit 63,1 %) siègent dans un conseil local ou une instance scolaire. Les femmes sont 110 (43,1 %), les hommes 145 (56,9 %). Le communiqué ne donne ni l'étiquette partisane, ni la répartition par État.

La répartition géographique n'est connue que par un décompte préliminaire portant sur 228 élus, relayé par l'**USCMO** (US Council of Muslim Organizations) : New Jersey 46, Michigan 38, Californie 20. Deux États concentraient donc à eux seuls 84 élus sur 228.

Un chiffre fragile

Le « record » est modeste. Le premier répertoire comptait 189 élus en 2022, le deuxième 235 dans 30 États en 2023. En trois ans, le total gagne 20 élus (+8,5 %) et la couverture recule de 30 à 26 États.

Le chiffre dépend d'abord de l'effort de collecte. Le décompte est passé de 228 à 255 en quelques semaines, par signalements de fidèles, d'élus et de sections locales du **CAIR**. Cet écart de 27 dépasse la hausse enregistrée depuis 2023. Une déclaration de **Nihad Awad**, directeur exécutif du **CAIR**, citée par *The New Arab* le lendemain de la publication, mentionne encore 228 élus.

La méthode n'autorise aucune comparaison rigoureuse. Le **CAIR** reconnaît qu'il n'existe pas de base nationale des élus par confession et que son recensement repose sur des recherches, des informations publiques, ses sections et des signalements communautaires. Le communiqué ne définit pas ce qu'est un « élu musulman » : origine, pratique, auto-déclaration ou désignation par des tiers.

Le discours de la sous-représentation relativise lui-même le record. En 2023, le **CAIR** affirmait qu'il faudrait multiplier le nombre d'élus par vingt pour refléter le poids démographique de la communauté. Les mandats recensés sont pour l'essentiel des mandats de proximité : quatre élus au Congrès, aucun au Sénat fédéral à la date du répertoire.

Un élu musulman n'est pas forcément fériste, mais les Frères musulmans entendent bien faire pression sur lui au nom de la Oumma

Un élu musulman n'est pas un élu fériste. Le répertoire agrège des personnes selon une appartenance religieuse supposée, sans rien dire de leurs convictions, de leur programme ni de leurs liens organisationnels. Lire ces 255 noms comme 255 relais du frérisme serait une faute de méthode, et reviendrait à valider l'amalgame que le **CAIR** dénonce pour disqualifier toute critique.

Le communiqué ne fournit aucune des variables utiles :

- combien de ces élus ont été soutenus (*endorsed*) ou financés par **CAIR Action** ;
- combien sont passés par ses formations de candidats ;
- combien entretiennent un lien avec une organisation de la mouvance ;
- comment ils votent sur les sujets où cette mouvance a un agenda.

Ces chiffres traduisent la participation civique ordinaire d'une minorité religieuse, mais aussi la volonté, chez certains, de compter dans le débat public « en tant que musulman ».

Ce qu'elles révèlent : la stratégie du CAIR

L'objet d'analyse pertinent n'est pas la liste, c'est celui qui la dresse (voir l'encadré sur le **CAIR** en fin de note). Le répertoire paraît alors que le **CAIR** est visé par des désignations terroristes au Texas et en Floride, qu'il conteste devant les tribunaux : afficher 255 élus, c'est aussi afficher une assise institutionnelle.

La fabrication d'une catégorie

Aux États-Unis, l'État ne recense pas les élus par religion. En le faisant à sa place, le **CAIR** transforme une appartenance confessionnelle en identité politique, et le mandat en mandat communautaire. Un conseiller municipal élu pour gérer la voirie devient, par inscription au répertoire, un « élu musulman » comptable devant une communauté dont le **CAIR** se pose en représentant.

Le recensement comme mise en réseau

Le répertoire se construit par signalement : des élus et des fidèles se déclarent auprès du **CAIR**. La liste est donc aussi un carnet d'adresses.

Juge et partie

L'organisation qui compte est aussi celle qui produit. **CAIR Action**, entité *501(c)(4)* (statut fiscal américain des structures habilitées à l'action politique), se donne pour mission de mobiliser les électeurs musulmans, de former des dirigeants et publie des consignes de vote. Le **CAIR**, entité *501(c)(3)* (association à but non lucratif), fournit le cadre associatif et la défense juridique. Le répertoire mesure en partie le rendement de cet appareil, sans le dire.

La priorité au local et à l'école

63,1 % des élus siègent dans un conseil local ou une instance scolaire, l'éducation formant à elle seule la deuxième catégorie. **Bassim Elkarra**, directeur de **CAIR Action**, assume cette orientation : il s'agit de « *building political power from the ground up* » et de combler les 24 États sans élu.

Selon moi, ce schéma est cohérent avec la logique du *tamkîn* (l'établissement durable dans les institutions, étape préalable à l'emprise) : on investit d'abord les échelons où se décident les normes de la vie quotidienne et où la participation électorale est faible. La cohérence n'est pas une preuve : c'est aussi le chemin que suit toute minorité qui entre en politique.

Puissance et victimisation dans le même texte

Le communiqué annonce un record de pouvoir tout en le présentant comme une réponse à la « rhétorique antimusulmane ». Je reconnais là le retournement victimaire (procédé qui requalifie la critique de l'islamisme en agression contre les musulmans). Son effet pratique : toute interroga-

tion sur l'idéologie d'un élu du répertoire peut être renvoyée à l'islamophobie. Les déclarations de **Donald Trump** sur des « djihadistes » élus, après la primaire remportée par **Abdul El-Sayed** dans le Michigan, ont fourni au **CAIR** la matière de ce cadrage.

L'argument de respectabilité

Le **CAIR** met en avant les 43,1 % de femmes, au-dessus du Congrès (28,2 %) et des législatures d'État (33,6 %). Le chiffre est exact dans ses termes, mais il compare des mandats surtout locaux et scolaires à des assemblées législatives.

ENCADRÉ

Le CAIR et les Frères musulmans

Ce qui est documenté, ce qui est contesté

La filiation historique du **CAIR** avec le réseau américain des **Frères musulmans** est documentée par des pièces judiciaires.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

DATE	FAIT	SOURCE
1988	L'organisation internationale des **Frères musulmans** charge ses branches de soutenir le **Hamas**. Aux États-Unis, un « Comité Palestine » dirigé par **Mousa Abu Marzook**, futur chef du bureau politique du **Hamas**, coiffe trois structures : la **Holy Land Foundation** (HLF), l'**Islamic Association for Palestine** (IAP) et l'UASR.	GWU
Octobre 1993	Réunion du Comité Palestine à Philadelphie, écoutée par le **FBI**, sur la poursuite du soutien au **Hamas** après les accords d'Oslo. **Nihad Awad**, alors cadre de l'**IAP**, figure au programme des orateurs. Les participants évoquent la création à Washington d'une organisation d'apparence neutre.	GWU
1994	Fondation du **CAIR** par **Omar Ahmad** et **Nihad Awad**, issus de l'**IAP**. Un procès-verbal du Comité Palestine de juillet 1994, saisi par le **FBI**, mentionne le **CAIR** aux côtés de la **HLF**, de l'**IAP** et de l'UASR. Les deux fondateurs figurent sur une liste téléphonique du Comité.	GWU
29 mai 2007	Le ministère public fédéral cite le **CAIR** parmi 246 co-conspirateurs non inculpés du procès **HLF**, au titre du Comité Palestine.	WLRN
2008	La **HLF** et cinq de ses dirigeants sont condamnés pour soutien matériel au **Hamas**. Parmi eux, **Ghassan Elashi** (65 ans de prison), présenté comme membre fondateur du bureau du **CAIR**-Texas.	WLRN
Juin 2009	Le **FBI** écrit au sénateur **Jon Kyl** que les preuves du procès montrent une relation entre le **CAIR**, ses fondateurs et le Comité Palestine. Il ne tient plus le **CAIR** pour un partenaire de liaison tant que la question d'un lien persistant avec le **Hamas** n'est pas résolue, sans porter de jugement global sur l'organisation.	WLRN
1er juillet 2009	Le juge fédéral **Jorge Solis** estime que la publication de la liste a violé les droits des organisations citées, mais que l'accusation a produit des preuves abondantes (« *ample evidence* ») de l'association du **CAIR** avec l'**IAP** et le **Hamas**. Décision rendue publique fin 2010.	WLRN

DATE	FAIT	SOURCE
Novembre 2014	Les Émirats arabes unis inscrivent le **CAIR** sur une liste de 83 organisations terroristes, avec les **Frères musulmans**. Le département d'État répond que les États-Unis ne considèrent pas le **CAIR** comme terroriste, ce que **John Kerry** confirme par lettre à **Nihad Awad**.	Presse 2014 ; WLRN
Fin 2023	Après le 7 octobre, **Nihad Awad** se dit « heureux » de voir les Gazaouis briser le siège. La Maison-Blanche condamne des propos antisémites. **Awad** répond que ses propos ont été tronqués et qu'il condamne les violences contre les civils.	WLRN
18 novembre 2025	Le gouverneur du Texas désigne les **Frères musulmans** et le **CAIR** comme organisations terroristes étrangères et criminelles transnationales au sens du droit texan. Le **CAIR** attaque la décision en justice.	Sinnar et Li
13 janvier 2026	Washington désigne les branches égyptienne, jordanienne et libanaise des **Frères musulmans**. Le **CAIR** n'est pas visé.	Sinnar et Li
Déc. 2025 - nov. 2026	Floride : décret du gouverneur **DeSantis**, suspendu par un juge fédéral ; loi HB 1471 en avril 2026 ; désignation par le Cabinet le 29 septembre ; un autre juge fédéral refuse de la suspendre ; le **CAIR**-Floride cesse ses activités le 5 novembre et fait appel.	WLRN

Ce que le dossier établit

Le lien documenté est généalogique et passe par la Palestine. Les fondateurs du **CAIR** viennent de l'**IAP**, organe du Comité Palestine que les **Frères musulmans** américains avaient créé pour soutenir le **Hamas**. Ce point repose sur des pièces saisies par le **FBI** et versées au procès **HLF**, et un juge fédéral a jugé ces preuves suffisantes pour maintenir le **CAIR** sur la liste.

La position du CAIR

Le **CAIR** souligne qu'il n'a jamais été inculpé, se définit comme une organisation américaine indépendante et qualifie de théorie du complot l'idée d'un contrôle des institutions musulmanes américaines par les **Frères musulmans**. Il présente les désignations comme des représailles à son action en faveur de la cause palestinienne. Les juristes **Shirin Sinnar** et **Darryl Li** y voient une extension dangereuse du droit antiterroriste à la société civile. Le chercheur **Elad Ben David** (INSS-ISGAP) note que la liste de 2007 fonctionne dans le débat comme un marqueur symbolique plus que comme une preuve.

Sources

- **CAIR / CAIR Action**, « Record-Breaking: CAIR, CAIR Action Identify 255 Muslim Elected Officials in New 2026 Directory », communiqué du 20 août 2026.
- **CAIR Action**, communiqué sur le répertoire 2023.
- *The New Arab*, 21 août 2026.
- **USCMO** (US Council of Muslim Organizations), décompte préliminaire de 228 élus et répartition par État.
- L. Burns, B. Jonas, D. Collins, « CAIR - Why History is Important », Program on Extremism, George Washington University (GWU), novembre 2025.
- M. Perry, *Florida Phoenix* / WLRN, 20 mai 2026 ; WLRN, 9 novembre 2026 (fermeture du **CAIR**-Floride).
- S. Sinnar et D. Li, Knight First Amendment Institute / Stanford Law School, février 2026.

Dr Florence Bergeaud-Blackler
Anthropologue, Chargée de recherche au CNRS (HDR)
Présidente-fondatrice du CERIF - Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme
cerif.eu